ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 50366

Texte de la question

M Alfred Recours appelle l'attention de M le ministre delegue a la communication sur les horaires des programmes de television. En effet, si en regle generale les horaires des programmes sont respectes, il n'en est plus de meme dans la tranche horaire 20 heures-0 heure. Chaque jour, les programmes de soiree commencent avec 10, 15, voire 20 minutes de retard, soit en raison d'une actualite dense, ce qui peut se comprendre dans certaines circonstances, soit en raison de sequences publicitaires plus ou moins denses. Cette situation pose deux problemes : l'un pour les personnes agees ou celles qui travaillent tot et l'autre pour les detenteurs de magnetoscope qui systematiquement ont enregistre soit une emission, soit un film tronque. Dans ces conditions, quelles mesures envisage-t-il pour revenir a une situation normale sur le secteur audiovisuel public ?

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat a la communication est tout a fait conscient du mecontentement que provoquent les chaines aupres des telespectateurs en ne respectant pas leurs horaires de programmation, notamment a partir de 20 h 30. Tout retard de diffusion, s'il n'est la consequence d'un evenement d'actualite d'importance et imprevisible, constitue pour le moins un manque de consideration du telespectateur. Il convient toutefois de preciser que le respect des horaires de programmation releve de la seule responsabilite des chaines de television. Les chaines publiques Antenne 2 et France Regions 3 ont pris des mesures particulieres en la matiere. Les horaires precis de leurs emissions sont publies dans les avant-programmes destines a la presse. Antenne 2, pour sa part, a mis en place un controle systematique du respect des horaires annonces dont les resultats sont analyses et exploites chaque semaine. France Regions 3 respecte globalement les horaires de programmation, la diffusion de ses programmes de premiere partie de soiree debutant en moyenne entre 20 h 40 et 20 h 45.

Données clés

Auteur : M. Recours Alfred
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50366
Rubrique : Television
Ministère interrogé : communication
Ministère attributaire : communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4742